

Fiche de poste : Chargé de mission rivières et bocage

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI et de sa structuration ainsi que la mise en place d'une nouvelle stratégie pour le maintien et la mise en valeur du bocage, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier recherche un chargé de mission rivières et bocage (grade de technicien - catégorie B), à temps complet.

La C.C.P.C.G. s'étend sur un territoire de 453 km² et est composée de 30000 habitants. Située au carrefour du Grand Ouest et à mi-distance entre Laval et Angers, le Pays de Château-Gontier regroupe 23 communes dans le sud du département de la Mayenne. Ce territoire a conservé de son appartenance historique à l'Anjou, un patrimoine architectural élégant, un paysage vallonné, un climat de quiétude et une volonté de développement. Ses services sont mutualisés avec ceux de la Ville-centre, Château-Gontier (12000 h), ville millénaire et 3^{ème} ville du département de la Mayenne. Ville reconnue avec ses 4 fleurs au label national des villes et villages fleuris, et qui s'est vue décerner le prix de la mise en valeur patrimoine en 2016.

Envoyer lettre de motivation et CV, avant le 20 mars 2018, à :

Monsieur le Président – Service Ressources Humaines – Hôtel de Ville et de Pays – 23 place de la République – BP 20402 CHATEAU-GONTIER Cedex

Ou par email : rh@chateaugontier.fr (pièces jointes exclusivement en format pdf)

Renseignements : Emmanuel CHALBOS – D.S.T. 02.43.09.55.55

Prise de poste souhaitée : le 1^{er} mai 2018

Employeur : Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

Filière technique – Catégorie B – grade de technicien recherché (statutaire ou à défaut contractuel)

Rattachement hiérarchique direct : le responsable du Pôle Patrimoine et Cadre de Vie (D.S.T.)

Champ d'intervention : A l'échelle du bassin versant de la Mayenne sur 4 E.P.C.I (Pays de Château-Gontier : 76 % de la surface, Pays de Meslay-Grez : 15 %, Pays de Craon : 8%, Laval Agglo : 1%)

Missions:

↳ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

- Assister la collectivité sur l'ensemble de son territoire dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- Lancement, pilotage et suivi de l'étude de Diagnostic sur le bassin versant de la Mayenne aval
- Participation à la structuration de la compétence sur le territoire de l'EPCI
- Animation, conseil technique et coordination nécessaire entre l'ensemble des partenaires (institutionnels, financiers, élus, usagers, associations, riverains etc ...)
- Communication et sensibilisation auprès des élus locaux, usagers (chargé des relations avec les riverains, rédaction des conventions et CR des visites terrains)

- Participation à l'élaboration et à la définition des programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau en tenant compte des objectifs de bon état écologique, économiques et des usages du territoire
- Elaboration et planification des programmes annuels opérationnels de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques (restauration et entretien du lit, des berges et de la ripisylves ; conduite de projet sur des opérations physiques de cours d'eau, de suppression, d'aménagement ou de gestion d'ouvrages hydrauliques dans le cadre de la continuité écologique, ralentissement dynamique etc ...)
- Conduite technique et administrative des projets (les dossiers techniques, réglementaires et financiers, les dossiers de marchés publics, le planning d'intervention ...)
- Surveillance et suivi régulier de l'état des cours d'eau et des ouvrages ainsi qu'en cas de crue annoncée
- Animation et participation à des réunions (techniques, groupes d'experts, publiques, conseils communautaires et conseils syndicaux etc ...)
- Mise en place d'outils et de suivi et d'indicateurs des actions pilotées
- Veille et conseil pour le SDAGE, et les SAGE Mayenne et Oudon
- Etre l'interlocuteur privilégié des bassins versants Oudon et Sarthe

↳ Bocage :

- Accompagner la Communauté de Communes à la préservation du bocage
- Lancement, suivi et pilotage de l'inventaire et de la caractérisation du maillage bocager (pré localisation, mise à jour de l'inventaire et diagnostic terrain, validation communale, élaboration des documents techniques ...)
- Participation à la définition d'une stratégie et des enjeux pour le maintien et la mise en valeur du bocage
- Programmation de travaux de reconstitution bocagère : négociation avec les propriétaires et les exploitants agricoles et suivi des travaux et des marchés publics associés
- Mise en œuvre des aménagements bocagers : création de talus, plantation de haies et regarnissage
- Mise en place d'actions de communication et de démonstration autour du bocage

Formations et compétences recherchées :

- Titulaire d'un Bac + 2 (BTS, BTSA gestion et maîtrise de l'eau, BTSA Gestion et protection de la nature, DUT génie de l'environnement) avec expérience souhaitée dans la gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et dans le domaine forestier et/ou agricole
- Connaissances dans le domaine de l'eau : dynamique hydrologique, hydraulique, hydrogéomorphologique hydromorphologie et hydrobiologie , hydraulique fluvial ; du fonctionnement des cours d'eau, cadre réglementaire et institutionnel, techniques d'aménagement

- maîtrise des techniques forestières pour le bocage (enjeux, contraintes, techniques, essences, entretien ...), compétence en conduite de travaux sur le bocage (connaissance des plants, construction de talus ...)
- Capacité d'animation et goût du terrain
- Sens du travail en équipe et de l'organisation ;
- Pratique de l'outil informatique, maîtrise du SIG ;
- qualités rédactionnelles ;
- qualités relationnelles et sens du service public.

Autres :

Temps de travail annuel : 1607 h – 27 jours de congés – RTT : maxi 20 jours

Rémunération : grille indiciaire **des techniciens** territoriaux – régime indemnitaire

Soit : **SALAIRE BRUT moyen mensuel : 1736 €** (pour catégorie B)

Actions sociales : adhésion au C.N.A.S. – C.O.S. – participation à la prévoyance